

Immigration : 12 ou 13 choses que nous savons d'elle

Audition devant la Commission des relations avec les citoyens
de l'Assemblée nationale du Québec
10 février 2016

Pierre Fortin
Département des sciences économiques
ESG-UQAM

- 1) L'immigration n'est pas une question passagère. Elle va nous interpeller sans répit pour plusieurs décennies à venir.
- 2) Les 4 milliards d'habitants des pays les moins riches sont de plus en plus conscients du niveau élevé de revenu et de bien-être du milliard d'habitants des pays riches, et ils sont donc tout naturellement attirés par lui. En même temps, le coût du transport et des communications entre les pays ne cesse de diminuer.
- 3) Environ 14 % de la population du Québec est d'origine immigrante. Nous sommes une région d'immigration « moyenne » parmi les pays riches.
- 4) Dans les recherches comme dans les sondages, l'attitude des Québécois face à l'immigration apparaît très semblable à celle des autres Canadiens.
- 5) L'impact de l'immigration sur le vieillissement est microscopique. Elle n'a rien d'un élixir de jeunesse.
- 6) L'immigration sélective peut soulager à point nommé les pénuries particulières de main-d'œuvre.
- 7) Les fortes hausses du quota général d'immigration recommandées par certains (par ex., de 300 000 à 450 000 au Canada, ou de 50 000 à 75 000 au Québec) seraient sans effet sur le taux global de postes vacants.
- 8) Elles feraient simplement augmenter le taux de chômage des nouveaux arrivants et encourageraient un ressac négatif de l'opinion publique contre l'immigration.
- 9) Il faut respecter la capacité d'absorption culturelle et sociale de nouveaux immigrants de la part de la population d'accueil. Autrement, vouloir aller trop vite risquerait de nous faire reculer au lieu d'avancer.
- 10) L'immigration accroît la taille de l'économie et enrichit les nouveaux arrivants. Mais le solde de ses avantages et de ses coûts sur la population d'accueil est incertain.
- 11) Au 21^e siècle, l'immigration se justifie donc par sa dimension sociale, humanitaire et culturelle beaucoup plus que par le rôle économique qu'elle joue.
- 12) Donner plus d'importance à la connaissance du français au Québec est justifié non seulement pour des raisons identitaires ou culturelles, mais aussi pour des raisons économiques.
- 13) La discrimination des entreprises à l'embauche contre les immigrants est répandue au Canada. Il faut combattre vigoureusement cette tendance, qui est en contradiction avec la propension des associations d'entreprises à réclamer plus d'immigrants.